

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

*Greffier du Sénat.*

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Mary Bradshaw Falding, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (29) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie James McLaren (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au lundi, vingt-septième jour de mai courant, à huit heures du soir.